

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 2006

Québec, le 11 septembre 2006

Monsieur Jean-Pierre Villeneuve
Directeur général par intérim
Cégep de la Gaspésie et des Îles
96, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 2S8

Objet : Premier suivi au rapport d'évaluation du programme *Techniques administratives* (DEC) et *Marketing : représentation* (AEC)

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion tenue le 1^{er} septembre 2006, des mesures prises par votre Collège pour donner suite au rapport d'évaluation du programme *Techniques administratives* (DEC) et *Marketing : représentation* (AEC).

La Commission avait demandé au Cégep de la Gaspésie et des Îles, en avril 1998, de lui fournir un suivi des recommandations formulées à la suite de l'évaluation du programme *Techniques administratives* (DEC) pour le campus de Gaspé et le Centre des Îles-de-la-Madeleine ainsi que pour le programme *Marketing : représentation* (AEC) offert au Centre spécialisé des pêches à Grande-Rivière. Pour le campus de Gaspé, ces recommandations portaient sur la prise en charge de la gestion institutionnelle et le redressement du programme dispensé en anglais. La recommandation touchait le contrôle des tâches à accomplir par le stagiaire et l'évaluation du stage au Centre des Îles-de-la-Madeleine. Pour le Centre spécialisé des pêches à Grande-Rivière, les recommandations visaient l'ajustement de l'offre de formation aux besoins et la clarification des responsabilités des instances à l'éducation des adultes. Enfin, deux recommandations portant sur le processus de gestion de programme et les moyens de communication ont été adressées au Collège.

Dans la partie du suivi touchant le campus de Gaspé, le Collège présente les actions réalisées qui permettent une meilleure prise en charge de la gestion institutionnelle du programme, notamment la création des équipes programmes, le comité de travail inter-centres et l'élaboration de guides méthodologiques. D'autres actions permettent de soutenir le développement de l'approche programme comme par exemple le soutien fourni par un conseiller pédagogique.

Enfin, les modifications apportées à la PIEA devraient permettre de clarifier l'exercice des responsabilités dans l'évolution de la gestion du programme.

Le suivi du Collège donne également des précisions sur les mesures mises en place au Centre des Îles-de-la-Madeleine. Ainsi, les plans de cours et le guide de stage précisent les tâches relevant du technicien en administration. De plus, les documents fournis témoignent d'une meilleure répartition du pourcentage de la note en fonction des objectifs du cours et de la responsabilité première du Collège dans l'évaluation sommative.

Enfin, le Collège a fourni des informations sur les mesures qu'il a prises à la suite de l'évaluation du programme d'AEC en *Marketing : représentation* bien qu'il n'ait été offert qu'une fois au Centre spécialisé des pêches à Grande-Rivière. Les modifications au mode de fonctionnement de la formation continue dans le cadre du consortium Collégia et la mise sur pied d'un service dont l'un des mandats est d'être en veille stratégique permettent de mieux ajuster l'offre de formation aux besoins. Depuis la mise sur pied du consortium Collégia, des ajustements ont permis de simplifier l'organigramme et la répartition des responsabilités. De plus, le directeur de la formation continue interpelle les départements responsables du programme souche pour soutenir l'encadrement des enseignants permettant d'associer davantage les professeurs à la prise en charge du programme.

À la lumière des informations qui lui ont été transmises, la Commission estime que ces différentes actions permettent de répondre aux recommandations touchant directement les programmes de *Techniques administratives* (DEC) et *Marketing : représentation* (AEC). La Commission considère donc comme satisfaisantes les suites données par le Collège.

Par ailleurs, la Commission considère que le Collège a répondu aux deux recommandations qui lui étaient adressées par l'entremise des suivis qu'il a fournis à la Commission à la suite d'autres évaluations de programme.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour la présidente, Nicole Lafleur,

Jean-Paul Beaumier,
secrétaire général